

PLAN DE DIVISION

Indice	Observations	Date
DP10		

Echelle : 1/250
Date d'édition : 21/11/2024

LEGENDE:

-  Zone de constructibilité.
-  Zone d'accès à créer d'une largeur de 5.00m. (S= 315m²)
-  Zone sous obligations réelles environnementales ORE. (S= 10430m²)
-  Arbres à supprimer
-  Arbres à planter en compensation (200%)

- Il est convenu d'établir une zone de constructibilité afin de limité l'impact sur la zone d'espace boisée à préserver.
- Lot A = 515m² à défricher.
- Lot B = 402m² à défricher.

